

Chers Elèves, chers Parents,

Nous espérons que vous avez passé un bel été et nous sommes impatients de vous retrouver.

En raison de la mise en place du contrôle du PASS SANITAIRE, conformément à la loi N°2021-1040 du 5 août 2021, la rentrée est reportée au LUNDI 13 SEPTEMBRE.

Dès le premier cours le contrôle du PASS SANITAIRE est OBLIGATOIRE pour les élèves MAJEURS.

Cette obligation s'appliquera le 30 SEPTEMBRE pour les élèves A PARTIR DE 12 ANS.

Vous devrez donc nous présenter :

- **Votre QR CODE**
- **Ou votre CERTIFICAT DE VACCINATION**
- **Ou un TEST PCR ou ANTIGENIQUE NEGATIF de moins de 72 heures**
- **Ou un CERTIFICAT DE RETABLISSEMENT COVID de moins de 6 mois**

Afin d'éviter de devoir contrôler les élèves à chaque cours, nous vous proposons de nous présenter votre PASS SANITAIRE « papier », lors du premier contrôle.

Vous remerciant de votre compréhension.

Bonne rentrée à tous et à bientôt